

RÉSIDENCE 2024-2027

Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire (D.E.S.)
Option sciences cliniques vétérinaires (Programme 259012)

DATE LIMITE POUR FAIRE SA DEMANDE D'ADMISSION ET LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS : 15 JANVIER 2024, 8h00

CONCENTRATION : MÉDECINE DE POPULATION ANIMALE – BOVINS LAITIERS

NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES : 1

DESCRIPTION :

La résidence est un programme de 2e cycle plein temps s'échelonnant sur **3 ans** (36 mois), comprenant 108 crédits principalement sous forme de stages et conduisant à un diplôme d'études spécialisées (D.E.S.) en médecine vétérinaire. Le programme comporte une formation clinique intensive en gestion de la santé des troupeaux de bovins laitiers dans une approche de médecine de population. Les stages se font essentiellement en médecine de population bovine comprenant, entre autres, des aspects d'alimentation, de régie de troupeaux, de contrôle de maladies infectieuses ou métaboliques et d'analyses de données. Les tâches du résident ou de la résidente pendant son programme seront :

- compléter un projet de recherche clinique;
- contribuer à la supervision quotidienne des étudiantes et des étudiants stagiaires en médecine de population bovine et en clinique ambulatoire;
- participer à des travaux pratiques offerts aux étudiantes et aux étudiants de 1^{er} cycle;
- participer au service de garde de première ligne dont la fréquence s'établit à une garde toutes les quatre semaines, en plus du quart des jours fériés.

La résidente ou le résident aura droit à trois (3) semaines de vacances annuelles établies en accord avec le comité conseil et le secteur. Si la résidente ou le résident n'est pas de garde, elle ou il bénéficiera des mêmes jours fériés que le personnel enseignant. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée au vice-doyen aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêt. Le programme de résidence peut être combiné à un programme de maîtrise (M.Sc.) ou de doctorat (Ph.D.) en recherche. L'inscription à un programme de Ph.D. est conditionnelle à l'obtention préalable d'un diplôme à la maîtrise.

PRÉALABLES :

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un diplôme jugé équivalent
- Avoir complété récemment un internat ou posséder une expérience équivalente
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avant de débuter le programme
- Connaissance suffisante de la langue française

DROITS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne):

- Étudiant(e) québécois(e), canadien(ne) hors Québec et français(e)/belge francophone : En moyenne 4 769 \$ / année
- Étudiant(e) international(e) : En moyenne 18 457 \$ / année, incluant l'application de la bourse d'exemption UdeM

Pour avoir de plus amples informations concernant le financement pour la clientèle étudiante étrangère (à l'exception des citoyen(ne)s français(es) et belges francophones), veuillez contacter Mme Marie-Ève Bouchard marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca

RÉMUNÉRATION :

- 27 000 \$ /première année
- 29 000 \$ /deuxième année*
- 31 000 \$ /troisième année*

À ces montants s'ajoutent une somme de 1 782 \$ pour la première année, de 1 914 \$ pour la deuxième année et de 2 046 \$ pour la troisième année (3,6 % pour le paiement des jours fériés et de 3 % pour les avantages sociaux).

*La poursuite pour une deuxième et troisième année dépend de la satisfaction mutuelle de la résidente ou du résident et de la Faculté.

La résidente ou le résident dispose d'un montant total de 3 200 \$ pour ses années de formation. Ce montant alloué peut couvrir la participation à des congrès et pour l'achat de livres en direct avec la discipline (*montant maximal de 500 \$*).

DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME: 10 juillet 2024 au 10 juillet 2027

POUR POSTULER :

Toute personne intéressée doit compléter pour le **15 janvier 2024, 8h00 au plus tard** les procédures suivantes :

- Manifester son intérêt auprès de Mme Marie-Ève Bouchard marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca
- Remplir la demande d'admission; <https://admission.umontreal.ca/admission/depot-de-la-demande/demande-dadmission/> (frais de 112 \$) et soumettre les documents suivants : une lettre d'intention, un curriculum vitae et le relevé de notes;
- Les adresses courriel de trois répondant(e)s vous seront demandées durant le processus d'admission; elles ou ils devront remplir un formulaire qui leur sera envoyé directement par l'Université de Montréal et le retourner, dûment complétés, en suivant les consignes qui leur seront transmises. Aucun autre formulaire ou lettre de recommandation n'est requis;
- La clientèle étudiante qui a fait un stage au CHUV (Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire de l'Université de Montréal) doit fournir son évaluation de stage avec sa demande d'admission.

Important : indiquer la concentration choisie sur le formulaire de demande d'admission

LA DIVULGATION DU CHOIX DES CANDIDAT(E)S :

Le **5 mars 2024, 8h00** par téléphone et courriel. La candidate ou le candidat aura 24 heures pour accepter l'engagement ou se désister. Advenant un désistement, la personne suivante sera contactée, jusqu'à ce que tous les postes soient comblés. Ce processus peut prendre plusieurs jours. Les candidates et les candidats sur la liste d'attente et les refus seront avisés par courriel. **Le classement ne sera pas divulgué.**

POUR INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS D'ADMISSION :

Mme Marie-Ève Bouchard, Secrétariat aux affaires étudiantes, Faculté de médecine vétérinaire marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca
Téléphones : 450 773-8521 poste 8224 ou 514 345-8521 poste 8224

DATE LIMITE POUR FAIRE SA DEMANDE D'ADMISSION ET LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS : 15 JANVIER 2024, 8h00